



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 3304

Texte de la question

RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pascal Deguilhem. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, voici une énième question qui vous est adressée, non pas tant que nous attendons une réponse différente de votre part, mais parce que notre ambition pour notre système éducatif - partagée, je le crois, au-delà des bancs de la gauche - ne peut se satisfaire du traitement que vous infligez à l'éducation nationale. Cette ambition n'a rien à voir avec une posture : nous voulons une école de la réussite pour tous et votre premier devoir est de redonner confiance aux élèves, aux familles, aux équipes pédagogiques et, je dirai même plus, à votre administration.

Vos calculs, adossés à une déclinaison rigoureuse de la RGPP, placent aujourd'hui notre école face à des difficultés majeures que vous ne pouvez plus continuer à ignorer.

Monsieur le ministre, nous savons tout autant que vous dans quel monde nous vivons. Nous réaffirmons que ce sont de mauvais calculs de votre part : l'échec d'une politique éducative se paie très cher *a posteriori*.

M. Jean-Michel Fourgous. Des solutions !

M. Pascal Deguilhem. Il ne faut pas sacrifier un investissement d'avenir. On ne peut plus continuer comme cela. Nous vous l'avons dit hier, l'Association des maires de France vous l'a rappelé fermement pour ce qui concerne les suppressions massives de postes.

Je souhaiterais vous interroger sur la formation et le recrutement des enseignants. À moins de considérer, comme vous l'avez fait ces derniers jours, que c'est par Pôle emploi que doit s'opérer le recrutement d'enseignants forcément précaires et non formés, ce qui constituerait un aveu d'échec de votre politique, allez-vous revenir sur le recrutement et la formation des enseignants ?

La mission parlementaire consacrée à ce sujet, à laquelle je participe, a auditionné l'ensemble des acteurs concernés : l'échec de votre réforme est reconnu par tous. Ne revenez pas sur la mastérisation, qui ne constitue pas le cœur du problème. Ce qui est en cause, ce sont les conditions déplorables de travail réservées aux enseignants stagiaires, dont la situation ne devrait pas être meilleure à la rentrée. Mieux former les enseignants, en nombre suffisant, voilà notre ambition ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, devant votre assemblée, je voudrais mettre le parti socialiste devant ses contradictions. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) J'ai ici un document qui apporte la preuve de votre hypocrisie et de votre double langage.

M. Jean-Pierre Brard. Monsieur le président, les tracts ne sont-ils pas interdits dans l'hémicycle ?

M. Jean-Pierre Kucheida. Bien sûr que si !

M. Luc Chatel, *ministre*. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les propositions du parti socialiste en matière éducative. Vous proposez une personnalisation accrue des enseignements. Mais, dans le même temps, vous vous opposez à la réforme du primaire qui prévoit justement deux heures d'aide personnalisée pour le soutien à la lecture. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Un peu de cohérence, monsieur Deguilhem !

Vous proposez un nouveau pacte éducatif entre les professeurs et la nation. Il y a deux ans, nous avons institué un nouveau pacte de carrière...

M. Pascal Terrasse. Sans enseignants !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...qui nous a permis, à la rentrée dernière, de revaloriser de 10 % nos enseignants en début de carrière. C'est nous qui en sommes à l'origine !

Vous proposez encore un accès renforcé à la culture. Vous oubliez que c'est l'un des piliers de la réforme du lycée en vigueur depuis le mois de septembre dernier. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Patrick Bloche. Avec quel argent ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Vous proposez une meilleure pratique sportive dans les établissements scolaires. Mais vous oubliez l'expérimentation consistant à alterner cours le matin et sport l'après-midi, mise en place à la rentrée dernière.

Monsieur Deguilhem, je vais vous dire une chose : je vous crois sincère. Vous êtes professeur d'éducation physique et sportive, vous aimez l'école de la République. Mais de grâce, indignez-vous plutôt contre les contradictions de votre parti parce que l'école de la République vaut mieux que ces postures et ce jeu politicien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Mes chers collègues, puisque certains d'entre vous m'ont interpellé à ce sujet, je rappelle que l'utilisation de tracts, de pancartes, de graphiques et documents divers n'est pas autorisée dans l'hémicycle et que cette interdiction vaut pour les députés comme pour les membres du Gouvernement.

Je vous demanderai donc, monsieur le ministre, de ne pas recommencer. La même règle s'applique à tous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Daniel Vaillant. Voilà ce qui s'appelle se faire taper sur les doigts !

M. Julien Dray. Au piquet !

Données clés

Auteur : [M. Pascal Deguilhem](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3304

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2011